

LUNDI 11 AVRIL 2022

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00, au Centre multifonctionnel 12, rue Fournier, sont présents: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Mme Alexandra Champagne, Mme Cynthia St-Pierre, M. Éric Bergeron, M. Jean-Philippe Bouffard et M. Frédéric Champagne ainsi que Mme Julie Roberge, directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseiller Jean-François Boivin est absent.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8461-0422

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants : *20.1 Appel d'offres Pergola, 20.2 Mandat avec LNA hydrogéologue, 20.3 Autorisation de demander des soumissions pour forage, 20.4 Soumissions de 18 luminaires pour la patinoire*, et en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 14 mars 2022.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2022 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

8462-0422

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu unanimement que la greffière-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de le conseiller Éric Bergeron, appuyée par la conseillère Alexandra Champagne, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de mars 2022 tels que déposés au montant total de 152 110.03 \$.

8463-0422

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, greffière-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, greffière-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

8464-0422

ADOPTÉE

Dépôt et présentation des états financiers 2021.

Il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu unanimement que le rapport du vérificateur, préparé par la firme Groupe RDL Victoriaville SENCRL, comptables agréés, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, soit accepté tel que déposé.

8465-0422

ADOPTÉE

Commission municipale du Québec - Dépôt de l'audit de conformité portant sur la transmission des rapports financiers.

Il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de prendre acte du dépôt à la table du Conseil d'une correspondance datée du 14 mars 2022 de la Commission municipale du Québec (CMQ) ainsi que le rapport d'audit de conformité concernant une mission sur **la transmission des rapports financiers**. QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la CMQ.

8466-0422

ADOPTÉE

Nomination du maire-suppléant de mai à octobre 2022.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu à l'unanimité que le conseiller Éric Bergeron soit nommé maire-suppléant pour une période de six mois, soit de mai 2022 à octobre 2022 inclusivement.

8467-0422

ADOPTÉE

Contrat de fauchage et débroussaillage des fossés.

ATTENDU qu'à la suite de demande de soumission par invitation pour les travaux de fauchage et débroussaillage, la municipalité a reçu les offres suivantes :

8468-0422

Nom des soumissionnaires	Prix avant taxes
Entreprises R.M. Pépin Inc.	7 965 \$
Entreprises MMR Turcotte Inc.	9 850 \$
9253-4015 Québec Inc.	8 850 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Entreprises R.M. Pépin Inc.» s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne et résolu que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à octroyer à Entreprises R.M. Pépin Inc, plus bas soumissionnaire, le contrat pour les travaux de fauchage et débroussaillage des deux côtés du fossé au montant de 7 965 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Contrat de balayage des rues avec l'entreprise 9366-5495 Québec Inc.

Il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'octroyer le contrat pour le balayage des rues à l'entreprise 9366-5495 Québec Inc. pour un taux horaire de 160 \$, plus les taxes applicables, le tout pour environ 5 à 6 heures de travail.

8469-0422

ADOPTÉE

Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale.

CONSIDÉRANT que la municipalité prévoit faire des travaux pour l'amélioration de ses routes municipales;

8470-0422

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu qu'une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale soit acheminée au député d'Arthabaska Éric Lefebvre, concernant l'amélioration de notre réseau routier municipal.

ADOPTÉE

Appui demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – Carrières PCM Inc.

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée visant à obtenir une autorisation pour l'agrandissement de la Carrière PCM Inc. située sur le lot 4 793 607 sur une superficie de 33.68 ha ;

CONSIDÉRANT qu'ils exploitent déjà une carrière sur le lot voisin 4 308 441 situé dans la Municipalité de Princeville;

CONSIDÉRANT qu'ils ont jusqu'à maintenant exploité de façon optimale le roc présent sur les lots déjà autorisés;

CONSIDÉRANT que Carrières PCM Inc. souhaite exploiter sur leur lot contigu 4 793 607 afin de s'éloigner des nuisances telles que la poussière et le bruit;

CONSIDÉRANT que l'exploitant a été sensibilisé et volontaire à opérer dans le respect de l'environnement et de son voisinage;

CONSIDÉRANT qu'ils aménageront des bernés antibruit et anti-poussières sur la limite sud de la propriété;

CONSIDÉRANT qu'un écran boisé naturel sera implanté sur le pourtour de la propriété et densifié par endroit ;

CONSIDÉRANT que l'officier municipal atteste de la conformité de la demande à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura pas de conséquences négatives sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole avoisinantes ;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu que la Municipalité de Saint-Rosaire appuie la demande de Carrières PCM inc. relativement au projet d'agrandissement de l'aire d'exploitation d'une carrière de 33.68 ha sur le lot 4 793 607 et prie la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de concéder à la présente, tel qu'exposée plus haut.

8471-0422

ADOPTÉE

Prolongement de l'entente de coopération intermunicipale – Partage d'une ressource administrative.

CONSIDÉRANT que la subvention concernant le partage d'une ressource administrative avec la Municipalité de Maddington-Falls se termine seulement au 31 décembre 2022;

8472-0422

CONSIDÉRANT que Maddington-Falls et Saint-Rosaire ont de l'intérêt à poursuivre l'entente de coopération intermunicipale ;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne et résolu que la Municipalité de Saint-Rosaire prolonge l'entente intermunicipale avec la Municipalité de Maddington-Falls et autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'embauche d'une adjointe administrative à raison de 24 heures par semaine en partage avec Maddington-Falls.

ADOPTÉE

Engagement d'un étudiant pour l'entretien des terrains.

ATTENDU que nous avons demandé une subvention dans le cadre du programme Emploi d'été Canada pour l'embauche d'un étudiant pour l'entretien de terrains municipaux ;

8473-0422

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu d'embaucher Mathis

Houle, pour une période minimum de six semaines au tarif de 14.25 \$ de l'heure.

ADOPTÉE

Engagement du personnel du camp de jour.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu que soient engagés Alexis Boivin comme moniteur responsable à raison de 15.25\$/heure et que soient engagés comme animateurs/animatrices Aurélie Bergeron et Nathan Boivin à raison de 14.25\$/heure et d'autoriser l'engagement d'aide-animateurs additionnels.

8474-0422

ADOPTÉE

Tarifification du camp de jour été 2022.

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne et résolu que les tarifs d'inscription pour le camp de jour de 2022, pour les jeunes de 5 à 12 ans résidents à Saint-Rosaire, soient fixés aux mêmes tarifs que l'an dernier soit à 400.\$ pour un (1) enfant, 740.\$ pour deux (2) enfants et à 1030.\$ pour trois (3) enfants et plus.

8475-0422

ADOPTÉE

Signature d'une entente de récupération avec Éco-peinture.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite offrir l'opportunité aux citoyens de recycler et de réduire les quantités de matières résiduelles tout au long de l'année;

8476-0422

CONSIDÉRANT que la municipalité désire établir un point de collecte de récupération de peintures, teintures, huiles et vernis;

CONSIDÉRANT que l'organisme ÉCO-PEINTURE offre le service de mettre en consignment un bac de récupération et de recevoir sans frais les produits visés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'entente avec Éco-peinture pour le prêt d'un bac de récupération entreposé au garage municipal.

ADOPTÉE

Proclamation de la semaine de la santé mentale du 2 au 8 mai 2022.

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 ;

8477-0422

CONSIDÉRANT que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie ;

CONSIDÉRANT que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie ;

CONSIDÉRANT que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre que la municipalité de proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la **Semaine nationale de la santé mentale**, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

ADOPTÉE

Appel d'offres- Projet pergola.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder aux appels d'offres pour toutes les étapes du projet de construction de la pergola (construction, électricité, dalle de béton, etc.)

8478-0422

ADOPTÉE

Mandat avec Laforest, Nova Aqua Inc. LNA.

CONSIDÉRANT qu'avant de mettre des milliers de dollars en traitement d'eau pour le puits-réservoir, l'hydrogéologue Julie Gauthier, recommande de procéder à trois forages pour explorer le potentiel de qualité et de quantité dans les dépôts meubles en zone blanche;

8479-0422

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à prendre entente avec l'hydrogéologue de LNA pour la phase exploratoires aux endroits ciblés.

ADOPTÉE

Autorisation de demander des soumissions pour forage.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'autoriser le responsable des travaux de voirie à demander des soumissions à des entrepreneurs en forage de puits afin de réaliser la phase exploratoire avec l'hydrogéologue.

8480-0422

ADOPTÉE

Soumissions de 18 luminaires pour la patinoire.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réaliser des économies d'électricité sur l'éclairage actuel de la patinoire ;

8481-0422

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu les offres suivantes pour le remplacement de 18 luminaires au del :

Nom des soumissionnaires	Prix avant taxes
DH Éclairage Inc.	7 412.10 \$
Marius Marcoux & fils Inc.	9 140.00 \$

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est DH Éclairage Inc. et qu'ils nous obtiennent une subvention équivalent à 4 890.90 \$ dans le cadre du programme OSE d'Hydro-Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'octroyer le contrat de remplacement des 18 luminaires de la patinoire à DH Éclairage Inc. au coût de 7 412.10 \$ plus taxes, moins la subvention de 4 890.90\$.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne à 20h56.

8482-0422

**Harold Poisson,
Maire**

**Julie Roberge, directrice
générale et greffière-trésorière**